

Former à l'ESS à travers une démarche de Recherche Action Participative : Le cas des Mineurs Non Accompagnés à Sahel Vert (Haut-Rhin, France)

Elsa TIENDREBEOGO

Doctorante, Laboratoire SAGE, UMR 7363

Coordonnatrice de la Recherche Action Participative à Sahel Vert

elsaanais.tiendrebeogo@gmail.com

Résumé :

Passer d'une logique d'action sociale (aide) à une dynamique de développement social (entraide) dans un territoire nécessite qu'il y ait une dialectique entre les besoins individuels, collectifs et territoriaux. Cela implique dans le cadre du travail social que les intervenants sociaux inscrivent leur action dans une dynamique participative. Ce qui passe par la confrontation des points de vue, le partage des idées et la définition d'objectifs co-construits en vue de l'amélioration des conditions de vie. L'idée étant que faire société ne peut se limiter à penser d'en haut les besoins des personnes et le traitement des problèmes de société. Il s'agit de reconnaître la capacité et le pouvoir d'agir des individus à être acteurs des projets qui les concernent tout en tenant compte de leur environnement social, institutionnel, politique et économique (J.F. Bernoux, 2003).

La question de l'accompagnement des personnes en mobilité et plus particulièrement des jeunes dits « Mineurs Non Accompagnés » est aujourd'hui cruciale au regard d'un développement social des territoires d'accueil. Passer d'une logique d'aide pour ces jeunes à une dynamique d'entraide (où ils prennent conscience de leur apport) nécessite de leur donner la parole, de déconstruire les idées reçues que ce soit de leur côté ou de celui des accompagnants, d'établir une relation de confiance et de les inviter à s'inscrire dans un collectif. L'association Sahel Vert à travers l'articulation de ses trois pôles de fonctionnement (Education, Initiatives et Recherche) fait ce pari.

Les mots-clés : Développement social des territoires, Economie Sociale et Solidaire, Mineurs Non Accompagnés (MNA), Parcours de Mobilité Sécurisé (PMS), Recherche Action Participative (RAP), Conflits, Résistances, Divergences, Urgence, Transaction sociale

Introduction

Doctorante en sciences Humaines et Sociales, je travaille sur les modalités relationnelles que les personnes mettent en œuvre en faveur d'un mieux vivre ensemble. Je travaille à l'association Sahel vert, structure de l'Economie Sociale et Solidaire où plus de 30 personnes (intergénérationnels et interculturelles) se côtoient pour mettre en œuvre des actions de solidarité répondant en premiers à leur besoin et ayant un intérêt public. Je partage les valeurs de l'association et son objectif de sortir d'une dynamique d'action sociale en faveur du développement social des territoires dans lesquels elle s'investi. Je cherche à comprendre quelles sont les transactions sociales qui se révèlent entre individus issus de dispositif d'accompagnements différents dans un cadre d'implication donnée. Pour cela, j'axe mes travaux sur l'analyse des incidents qui surviennent au sein de ce « Collectif de travail », afin de comprendre d'une part ce qui fait conflit et d'autres part de repérer dans ces conflits et dans leur résolution, les signaux qui préfigurent le lien social. Cette démarche de recherche s'inscrit dans une Recherche Action Participative lancée en 2011 par l'association Sahel Vert. Je m'intéresse ici à l'accompagnement des jeunes dit « Mineurs Non Accompagnés » précisément ceux du département du Haut-Rhin et cherche à comprendre comment leur accompagnement permet de répondre à la fois à leur propre besoin, à celui du collectif et du territoire dans lequel ils sont. Cette étude s'appuie sur des entretiens menés au sein de la structure et sur une démarche d'observation participante.

En Europe, ces mineurs sont définis selon l'article 1er de la résolution du Conseil de l'Europe du 26 juin 1997 comme étant « tous les nationaux de pays tiers de moins de 18 ans qui entrent dans le territoire des États membres sans être accompagnés d'un adulte qui soit responsable d'eux par effet de la loi ou de fait, et [...] (les) mineurs ressortissants de pays tiers qui ont été laissés seuls après être entrés sur le territoire des États membres » (N.E. Nguema, 2015).

Un des enjeux territoriaux auxquels les départements font face est l'accueil des jeunes « Mineurs Non Accompagnés ». L'accompagnement de ces jeunes est parfois vécu comme une charge pour les départements d'autant plus que ces dernières années, la migration des mineurs a pris de l'ampleur. Le département du Bas Rhin (France) a vu le pourcentage de « Mineurs Non Accompagnés » augmenter de 400% depuis janvier 2017. Le budget prévu pour leur accompagnement a augmenté de 34% par rapport à 2016. La prise de conscience de cet enjeu est d'autant plus grande que les mouvements migratoires sont en hausse du fait des enjeux économiques, politiques et climatiques. L'Etat et les départements se lancent la responsabilité de l'accompagnement de ces jeunes dans leur situation personnelles. Frédéric Bierry, président du Conseil Départemental du Bas -Rhin (France), considèrent que les départements assument seul cette prise en charge et invite l'Etat à prendre ses responsabilités¹. Le département du Haut-Rhin (France) fait aussi face à cette hausse du nombre de mineurs à accompagner. Cet afflux de jeunes sur le territoire haut-rhinois pourrait être considéré comme une richesse d'autant plus que sa population, même si elle est en hausse est vieillissante (étude faite entre 1999 et 2006)².

Partant du constat que ces phénomènes migratoires prendront de plus en plus d'ampleur, le projet d'accueil des jeunes dits « Mineurs Non Accompagnés » ne devrait pas être considéré comme un dispositif de prise en charge de personnes, mais comme un projet d'accueil s'inscrivant dans une dynamique de développement social et économique des territoires.

En quoi la Recherche Action Participative permet à l'association de s'interroger sur ses pratiques en vue de passer d'une logique d'action sociale à une dynamique de développement social de territoires avec et pour son public cible ?

¹ Les départements alsaciens alertent à nouveau l'État à propos des mineurs isolés étrangers, [Jean-François Gérard](#), mars 2007

² Conseil départemental du Haut Rhin, Schéma Départemental de la petite enfance, État des lieux, Mai 2010

I) Présentation de l'association Sahel Vert

A) A la rencontre de l'Autre en faveur du développement social et économique des territoires : Du Nord vers le Sud

Active depuis 1989 (créée statutairement le 19 août 1991) et s'appuyant sur des valeurs humanistes, l'association Sahel Vert à but non lucratif, sans connotation politique ni confessionnelle s'est donnée pour objectif d'apporter son concours, par tous les moyens appropriés, aux actions de développement menés dans ses territoires d'implication et de créer des liens d'amitié et d'échange entre les personnes qui partagent ces idées et participent à ces actions. Cette association née de la rencontre d'un Mulhousien et d'un alsacien a fait son chemin et est aujourd'hui constituée de trois centres, deux au Mali et un en France. Entre 1989 et 2010, près de 295 jeunes volontaires (venant pour certains de l'Institut St André à Mulhouse, de la Croix rouge, etc.) ont participé à des séjours de solidarité de la France vers le Mali. Les actions menées pendant ces séjours sont des supports d'accompagnements éducatifs pour les jeunes et favorisent la rencontre de l'Autre à travers une dynamique d'entraide par les jeunes et les moins jeunes. De là est née le premier centre de la structure appelé « An Ka Ta Gniéfè » (Allons de l'avant en français).

B) Du Sud vers le Nord, l'idée fait son chemin : L'ouverture du deuxième centre La « dynamitière »

Force de la réussite de ces séjours de solidarité tant dans la réalisation des actes techniques que dans la richesse des rencontres, un deuxième centre est créé à Wittenheim (Haut-Rhin, France). D'une dimension de 1,4 hectare, il permet aux personnes sous statut de « bénéficiaires acteurs » de produire des biens et des services d'utilités publiques répondant à des besoins économiques et de lien social. Divers ateliers se sont créés autour du conditionnement et de la distribution de colis alimentaire : jardin potager, cuisine pédagogique, récupération et recyclage de matériel, un atelier de gestion pastorale péri urbaine, etc. En plus d'être un lieu d'implication pour les adultes dans le cadre du Pôle Initiatives, ces ateliers sont des supports à un accueil de jour de jeunes personnes orientées par la Protection Judiciaire de la Jeunesse, l'Aide Sociale à l'Enfance et l'Education Nationale (Pôle Education)

Depuis 2011, l'association s'engage dans une démarche de Recherche Action Participative (Pôle Recherche), invitant les personnes à se positionner en tant que chercheurs en sciences sociales. Pour l'association, il s'agit de permettre aux participants d'entrer en réflexivité quant à leur mode de vie et à leur pouvoir d'agir pour tendre vers un mieux vivre ensemble.

C) 2012, la crise malienne, obstacle à la mobilité : Création du troisième centre « Lamoyoro »

Entre rébellion touareg et coup d'état, la situation sécuritaire au Mali et plus particulièrement à Sofara (où se trouve le premier centre de l'association) se dégradent, ne permettant pas de départs de jeunes français de la France vers le Mali. L'association réaffirme sa volonté de promouvoir la rencontre par la mobilité en créant un troisième centre « Lamoyoro » à Bamako, capitale du Mali (ville plus sécurisée). Ce centre a pour vocation de faire la promotion du maraichage en milieu urbain dans le but de contribuer à la souveraineté alimentaire, de favoriser le passage d'une économie vivrière à une économie sociale et Solidaire tout en luttant contre la spéculation foncière.

I) L'accueil de l'Autre : une ressource pour le territoire.

L'accueil de cinq personnes (deux d'origine congolaise, deux d'origine maghrébine et l'une d'origine afghane) et la venue en alternance de partenaires maliens a permis à la structure de développer plus d'ateliers solidaires en partenariat avec les communes environnantes (Staffelfelden, Wittenheim, France) notamment dans le domaine de l'entretien des espaces verts par les moutons et par la fauche manuelle. Leur présence dans le collectif de travail de l'association ouvre à plusieurs temps de réflexions autour de la question de la mobilité des personnes. Le 29 novembre 2014, un ciné-débat est organisé par l'association en partenariat avec une structure socio culturelle de secteur autour du film du cinéaste Jean Marie Fawer (2008) : L'énergie de l'espoir. Le débat suivant la projection cherche à comprendre quelles sont les conditions à réunir pour que la migration internationale soit vécue au quotidien par le plus grand nombre de personnes comme vertueuse ?

La réflexion autour de l'accueil de personnes en migration et notamment de jeunes « Mineurs Non Accompagnés est évoquée et réfléchi au sein du Collectif de Travail. Cette réflexion aboutie à la place d'un dispositif de « Parcours de Mobilité Sécurisé ».

A) L'accueil de Mineurs Non Accompagnés dans le cadre du dispositif de Parcours de Mobilité Sécurisé.

1) La demande du Conseil Général concernant l'accueil des jeunes

Le cahier de charges de l'Aide Sociale à L'Enfance pour l'accompagnement de ces jeunes est en fonction de leur âge, leur degré d'autonomie, de leur maîtrise plus ou moins importante de la langue française, de leur niveau scolaire, de leur état de santé et de leur histoire de vie. Pour les structures d'accueil qui répondent à l'appel à projet pour une prise en charge continue des jeunes, elles doivent assurer des temps de rendez-vous pour répondre aux besoins du mineur, assurer l'accès aux soins (physique et psychologique) des jeunes, l'orientation du mineur, en fonction du niveau scolaire et de la maîtrise de la langue, vers des structures ou associations proposant des cours d'apprentissage du français, l'orientation du mineur dans ses démarches administratives, la mise en lien avec le Centre d'information et d'orientation (CIO) pour une orientation scolaire puis assurer l'inscription du mineur lorsqu'il est affecté à un établissement et l'inscrire le cas échéant à la restauration scolaire, l'attribution des pécules argent de poche, scolarité et habillement. Les structures qui répondent à cet appel à projet, sont positionnées comme prestataires de services, elles doivent s'assurer de respecter cette demande pour prétendre au projet.

2) L'offre de Sahel Vert : Une méthode de travail en faveur d'un développement social de territoire

Depuis 2017, l'association s'engage sur un projet d'accueil de 24 mineurs non accompagnés. Ils s'impliquent dans les ateliers solidaires en vue de créer des biens et des services répondant à leur propre besoin et favorisant leur insertion socio professionnelle à travers des stages de découverte de métier pouvant aboutir à des apprentissages. A ce jour, près de 10 jeunes sont en contrat d'apprentissage ou ont des promesses d'apprentissage. Ces lieux d'apprentissage ont été trouvés en s'appuyant sur du réseau. Les sorties culturelles, l'implication dans les activités sportives au niveau des communes (tournoi), les journées citoyennes sont pour l'association des espaces de rencontre (Un patron en connaît un autre qui veut prendre un jeune en apprentissage). Les chefs de Petite Moyenne Entreprise qui ont pris des personnes en apprentissage ou en stage font part du fait qu'ils peuvent s'appuyer sur leurs apprentis et que cela leur a permis d'augmenter leur portefeuille client, de changer de statut de l'autoentrepreneur à une Structure à Responsabilité Limitée. L'association offre des espaces de parole (le briefing du matin, les réunions de fonctionnement) dans lesquels les avis et les prises de position de chacun peuvent être exprimés. Ces temps d'échange permettent de donner du sens aux actions menées dans leur dimension environnementales, sociales (répondre aux besoins individuel et collectif), économiques et politiques et de réfléchir aux orientations institutionnelles en termes de perspective et de prospective sur chacun des territoires concernés.

A) Un projet collectif : La démarche de Recherche Action Participative

Le choix d'entrer dans une démarche de recherche action participative est motivé par des facteurs politiques, mais aussi interne au fonctionnement de la structure. D'une part en septembre 2010, le programme européen de lutte contre la pauvreté a tenu un séminaire intitulé : Mieux faire, pour mieux vivre ensemble : la gouvernance des politiques de cohésion sociale et de lutte contre la pauvreté ». Pendant ce séminaire, un grand temps a été imparti à la réflexion d'une politique commune en termes d'action sociale plus efficace ayant pour volonté d'augmenter le taux d'insertion des personnes dans les pays européens. La méthode participative est alors nommée lors de ce séminaire comme étant un objectif politique commun à l'Europe. Il semblerait qu'il vient offrir au « bénéficiaires-acteurs », une dynamique d'insertion. Pendant ce séminaire, Alain Régnier, délégué interministériel pour l'hébergement et l'accès au logement des personnes sans-abris ou mal logées, intervient en disant que l'état français n'est pas une culture française. La démarche de recherche que l'association va mener a pour objectif d'interroger et de tenter de définir les apports de la méthode participative.

Hormis l'aspect politique, les dirigeants de l'association Sahel Vert, montrent une volonté permanente d'« entrer en réflexion et en formation constante ». Elle se réfère à la philosophie de l'écologie sociale et se veut être une association, pensante, qui a travers la réflexion participe à tendre vers une société plus écologique, démocratique, égalitaire et éthique en luttant contre l'exclusion, contre le gaspillage alimentaire, contre toutes formes de radicalisation qu'elle soit économique, politique, religieuse ou sociale.

Pour cela, l'association dispose d'un éventail d'outils et d'espace de réflexion. Les supports techniques à cette recherche sont les ateliers de solidarité, espace de production de biens et de services avec et pour les personnes répondant à leur besoin. Les espaces et outils comme le briefing du matin, les réunions de fonctionnement, les temps de bilans semestriels, les carnets de bord collectif et individuels, les fiches d'incidents, les formations diverses (hygiène et santé, budget participatif...) etc. sont autant d'outils qui mettent en avant l'expression des personnes au sein du collectif et lui permettent d'être aussi à l'écoute des autres.

1) Résistances face aux pratiques

Pour les Mineurs Non Accompagnés, les accompagnateurs « parlent beaucoup ». Lorsqu'ils sont invités pendant les « briefing du matin » à se positionner sur des sujets de réflexions (politique, économiques, sociaux, des défis de l'humanité), ils font fi de cela et apportent d'autres questions telles que leur recherche de stage, l'achat ou la réparation de leur téléphone, l'achat de vêture, etc. Alors qu'il est question de sujets collectifs, ils parlent d'eux, de leur besoin. Ils sont dans l'injonction « il faut que... ». Ils se demandent pourquoi Sahel vert fait du recyclage, pourquoi ne pas acheter du tout neuf ? Certains en viennent à accuser l'association de détourner les fonds de l'Etat car ils ne comprennent pas pourquoi l'association les invitent à participer à la création de richesse en vue de répondre aux besoins du collectif. Certains fuient ces espaces de réflexion, je cite : « Faut vite voir qu'on t'amène avant qu'ils ne commencent à parler, sinon, on va pas t'amener », se donnant l'impression mutuellement que leur situation n'est pas considérée.

Les accompagnateurs ont l'impression que s'ils devaient agir au rythme des jeunes mineurs non accompagnés, ils ne feraient que courir. Les jeunes refusent de s'inscrire dans les ateliers ou boude parfois lorsque la structure ne répond pas immédiatement à leurs désirs. Ils sont constamment dans l'accusation « vous n'avez pas fait », « c'est de votre faute, c'est Sahel Vert ». Et les accompagnateurs qui essaient de leur faire comprendre qu'ils sont Sahel Vert et qu'ils participent à la dynamique de la structure.

Certains considèrent les activités de gestion pastorale, de jardinage et tant d'autres comme des activités salissantes et cherchent constamment des stratégies d'évitement pour ne pas s'y impliquer.

2) Réactions face aux résistances

Les accompagnateurs ont l'impression de jamais fait face à autant de plaintes. Ils ont l'impression que ces jeunes ne « pensent qu'à eux », qu'« ils sont individualistes ». Ces ressentis dans l'accompagnement des jeunes mettent dans le collectif une ambiance de méfiance, de découragement, d'appréhension, favorisant des conflits dont la gestion est prenante en termes de temps et cela en défaveur de la production dans les ateliers censés répondre aux besoins des personnes et en défaveur d'une dynamique collective.

3) **Prise de recul : Qu'est ce qui fait conflit et quelle transaction sociale pour un développement social de territoire ?**

a) Du côté des jeunes :

-La barrière de la langue : La non-participation active des jeunes pendant les temps de réflexion pourrait être liée à la barrière de la langue. En effet, ils n'en pensent pas moins, mais pour certains le fait de ne pas maîtriser le français fait blocage. Aussi certains se sentent gêné de parler en public, c'est le cas d'un jeune qui interviewé : « c'est la vérité qui est dit le matin, y'a certains gens qui meurent dans la rue, mais par rapport à moi pour parler devant tout le monde c'est difficile pour moi. Tout ça là c'est vrai, c'est la vérité. Certains gens ne peuvent pas traduire, ils voulaient parler mais ne peuvent pas ». La Recherche Action Participative nécessite que les personnes participent, elle provoque même un processus de communication et nécessite que les interlocuteurs soient connectés (W.E Van Trier, 1990). La recherche action ouvre aux apprentissages. Au-delà de construire des solutions pour des cas particuliers, les participants connaissent des processus d'apprentissage s'appuyant sur la mise en dynamique de leur représentation et sur les négociations et délibérations qu'elle autorise. La recherche action qui pousse à l'échange dans des cadres bien spécifiques constitue aussi l'apprentissage du français, de la communication (Albaladejo C et Casabianca F, 1997).

-La participation aux ateliers solidaires vu comme une exploitation : Pendant que l'association propose des ateliers d'autoproduction de biens et de services en vues de répondre aux besoins du collectif et des individus, les jeunes voient ces ateliers solidaires comme des moyens de les exploiter. Pour certains d'entre eux c'est un travail et ils doivent en retour recevoir un salaire et ne considèrent pas ces ateliers comme répondant en premier à leurs besoins.

Ce sentiment est exacerbé par le fait que certains qui se disent « rasta » et veulent lutter contre la « domination du blanc sur le noir ». Dans ce cadre toute remarque, proposition, sollicitation est considérée comme un ordre. Ce sentiment est d'autant plus exacerbé qu'ils considèrent toutes personnes ayant autorité sur eux et étant de peau noire comme voulant prendre le dessus.

-Entre urgence et réflexivité : quelle dialectique, : Vu l'urgence qui est de mettre en œuvre un projet en vue de l'obtention de leur papiers, l'implication dans les ateliers d'autoproduction sont considérés comme des freins à la construction de leur projet socio professionnel. Ils ont pour certains des soucis liés à leur parcours de voyage. C'est le cas d'un jeune qui a ses 18 ans, doit rembourser ses passeurs d'un montant de 3000 euros. Il arrive à 6 mois de leur majorité, doivent apprendre la langue et avoir des perspectives socio professionnelles. Dans cette position, « comment penser globalement si ma situation à moi n'est pas réglée ? ». Leur désir, pulsion, difficulté individuelle prennent le pas sur l'intérêt collectif. La méthode de la recherche action en posant des jalons entre action, évaluation, concomitamment à l'évolution de leur projet socio professionnel leur permettrait de prendre du recul et de voir la dynamique collective en termes de production sociale, de biens et de services comme richesse dans leur projet.

b) Du côté de la structure :

- L'égalité et la démocratie sont les principes les plus importants de la recherche-action. C'est ce que Habermas appelle la « communication sans autorité » (W.E Van Trier, 1990) qui indique une acceptation de la différence de l'Autre dans sa position, dans ses représentations. Il semble que la relation éducateur et jeunes est empruntée d'une certaine autorité qui fait que les jeunes ne se permettent pas toujours de prendre position. La démarche de recherche implique que les participants s'expriment, pour cela, il est nécessaire que l'âge, le statut n'ai pas d'impact sur la prise de parole des personnes ou alors soit analysé dans une dynamique collective, afin de comprendre ce qui fait frein pour faire évoluer la démarche de recherche et l'implication des personnes. D'autant plus que dans le domaine de l'éducation, la recherche action est pour Michèle Catroux (2002) un processus qui aide les accompagnateurs à se doter les moyens qui leur permettront tout d'abord d'améliorer la connaissance de leur pratique, de réfléchir sur leur pédagogie et d'améliorer leur pratique, être dans une autocritique (Thanh Ai Tran, 2011).

- L'initiative d'un temps, ne signifie pas initiative toujours.

Pour la structure, les jeunes ont pris l'initiative de quitter leur famille et de faire le voyage. Ils ont intégré tout d'abord le Pôles d'initiatives à la solidarité en arrivant à l'association. Cependant au fur et à mesure de l'accompagnement, la re-contextualisation des différents parcours s'avère nécessaire. Dans ses travaux, Angéline Etiemble (2013) classe les mineurs Non accompagnés en 7 catégories : les mineurs exilés, les mineurs mandatés, travailleurs, étudiants ou initié, les mineurs exploités, les mineurs fugueurs, les mineurs errants et les mineurs aspirants. En fonction des catégories, l'accompagnement est différent. Au regard d'autres jeunes en déscolarisation inscrit dans d'autres dispositifs, les accompagnateurs qui pensaient faire face à des jeunes dans une dynamique volontariste, font face à des jeunes à accompagner dans leur choix, au regard de certaines déviations tout d'abord avant de prétendre à une dynamique collective. Je cite un accompagnant « en fait c'est des jeunes comme les notre ici, ils sont chiants, ce sont des jeunes quoi !!! ». Comme l'a expliqué Jean François Havard (maitre de conférences en sciences politique), les jeunes qu'ils viennent d'ici et d'ailleurs ont aujourd'hui de par la mondialisation beaucoup de point en communs (les musiques qu'ils écoutent, les habits...).

a) Face aux divergences, répondre par la pédagogie de la formation.

Pour les jeunes l'Etat paye tout. Ils ne comprennent pas pourquoi la structure parle d'autoproduction, de création de richesses en interne pour répondre aux besoins individuels et collectifs d'hébergement et d'investissement dans des ateliers solidaires.

Du côté de la structure, elle souhaite ne pas être dans une dynamique de prestation de services au regard de ses partenaires. La démarche de Recherche action s'appuie sur une volonté de changement de nos modes de vie, des moyens de production en vue de faire valoir le pouvoir d'agir des personnes. Il s'agit pour l'association de passer d'une dynamique d'action sociale à une dynamique de développement social de territoire. Ces divergences posent la question de la stratégie politique au regard de ces jeunes, sont-ils des bénéficiaires ou des bénéficiaires-acteurs dans le territoire. Pour Lewin (1946) qui en est l'investigateur, la recherche-action doit permettre de faire des avancées théoriques et en parallèle de produire des changements sociaux. Il voulait de cette méthode qu'elle permette de produire des savoirs, de changer la société (à travers la question « Qu'est ce qui ne vous satisfait pas dans la société actuelle ? »). Elle doit commencer par une insatisfaction profonde, un questionnement collectif qui ne trouve pas de réponses dans les savoirs existants et la volonté de changement. Nous pouvons nous interroger à travers cette même recherche sur l'adhésion des jeunes à ce projet de changement, de leur participation volontaire, condition sine qua none à une Recherche Action Participative (Thanh Ai Tran, 2011). Sont-ils prêts à entendre une démarche d'autoproduction dans le cadre de leur projet socio professionnel ?

Je m'interroge sur la légitimité de cette recherche auprès des jeunes. La quête d'un développement durable interroge les possibilités de réflexivité des personnes quant à leur mode de vie et à leur pouvoir d'agir pour tendre vers un mieux vivre ensemble. Mais il semble que la

population mondiale ne semble pas capable de relever le défi qui s'impose à elle (Tiendrebeogo, 2014). Est-ce une utopie de croire que ces jeunes peuvent à travers cette démarche de recherche avoir des outils de formation et de réflexion qui leur permettront de se penser et d'avoir de la réflexivité sur leurs actions ?

Former les jeunes à la gestion des maison du Maison du Monde, accompagné d'Educateur Spécialisé, de technicien de l'intervention Sociale et familiale et les accompagner dans la réalisations des courses, la budgétisation, la gestions des factures, les sensibiliser au gaspillage soit alimentaire, aux modes de consommation (sucre, viande) pour la santé, à la consommation d'énergie..., au gain mensuel qui peuvent être saisi dans les gestes d'éco-consommation et qui pourrait être redistribué aux habitants des Maisons du Monde (insertion de la formation dans la vie locale) et tout cela en s'appuyant d'une part sur un programme spécifique mais aussi sur une pédagogie active basé sur une organisation de travail et une coopération entre adultes et jeunes allant tout deux chercher le savoir et les réponses à leur questions comme le propose Freinet serait une démarche d'accompagnement en faveur du développement de certaine autonomie des jeunes et les rendre participant à la réflexion autour d'un mieux vivre ensemble. (Freinet, 1964).

Conclusion

La recherche-action permet d'élaborer des projets de changement, elle demande du temps, nécessite la mise en place d'« espaces de réflexivité » entre chercheurs, professionnels et publics accueillis. Même si elle semble aller en contradiction avec l'urgence auxquelles certains publics font face, elle

est en fait la solution à une résolution durables de problèmes (C. Tourrilhes).

Il s'agit de comprendre les dynamiques à l'œuvre, quels sont les espaces de transactions sociales qui permettent aux individus ou aux personnes inscrites dans des dispositifs différents de construire un objet commun, de donner du sens à leur action et d'entrer en coopération ? Cette coopération basée sur une relation d'altérité et de responsabilité de chaque participant est une condition *sine qua none* à un développement territorial durable.

Bibliographie

-**ARDOINO, Jacques** (2003), *Le travail social par l'éducation*, Le sociographe

-**BERNOUX, Jean-François** (2004), *Mettre en œuvre le développement social territorial*, Editions Dunod, Collection Action sociale

-**CATROUX, Michèle**, (2002) « Introduction à la recherche-action : modalités d'une démarche théorique centrée sur la pratique », *Recherche et pratiques pédagogiques en langues de spécialité* [En ligne], Vol. XXI N° 3 | 2002, mis en ligne le 16 mars 2014, consulté le 15 avril 2017. URL : <http://apliut.revues.org/4276> ; DOI : 10.4000/apliut.

-**C. Albaladejo C et F. Casabianca** (1997), *De multiples légitimités de la recherche action*, INRA Editions.

-**ETIEMBLE, Angéline** (2013), *Des typologies pour faire connaissance avec les mineurs isolés étrangers et mieux les accompagner*.

-**FREINET, Célestin** (1964), *Les techniques Freinet de l'école moderne*, Paris, Librairie Armand Colin, collection Bourrellet, 144 p.

-**GEORG, Simmel** (1995), *Le conflit*, Edition Circé, 159 pages

- **NGUEMA, Nisrine Eba**, « La protection des mineurs migrants non accompagnés en Europe », *La Revue des droits de l'homme* [En ligne], 7 | 2015, mis en ligne le 22 mai 2015, consulté le 01 mai 2017. URL : <http://revdh.revues.org/1147> ; DOI : 10.4000/revdh.1147

-**TOURRILHES, Catherine**, *La recherche-action dans le travail social : un processus de problématisation dans un espace de coopération*

-**TRAN, Thanh Ai** (2011), *Pour qu'une recherche soit recherche-action : les leçons dégagées d'une recherche*, Edition Synergies Chine

-**TRIER, Van W.** (1990), *La recherche action, Déviance et Société*.